

Pierre Anctil

**À l'aube de temps meilleurs :**  
**Naïm Kattan et la fondation du Cercle juif de**  
**langue française**

## Abstract

*Naïm Kattan's arrival in Montreal in 1954 took place in a very special context, both in terms of the linguistic evolution of Montreal's Ashkenazi Jewish community and in terms of the profound social changes that Quebec society as a whole was undergoing at the time. Born in Baghdad, Kattan learned French at an early age in his homeland, thanks to the Alliance Israélite Universelle school network. After a few years in Paris, he moved to Montreal, where he deepened his knowledge of French literature and culture. Once in Canada, he discovered a completely different reality, which led him to become involved in an organization created to facilitate the development of positive relations between French Canadians and English-speaking Jews in the post-war Canadian metropolis: the Cercle juif de langue française. It was a pivotal moment that allowed both Kattan to better integrate into Canada and the Montreal Jewish community to discover for the first time the benefits of maintaining more sustainable ties with the French-speaking world of Canada.*

## Résumé

*L'arrivée de Naïm Kattan à Montréal en 1954 se produit dans un contexte tout à fait particulier, autant pour ce qui est de l'évolution linguistique de la communauté juive montréalaise d'origine ashkénaze que pour ce qui a trait aux transformations sociales profondes que connaissait alors la société québécoise toute entière. Né à Bagdad et francisé tôt dans son pays d'origine grâce à la fréquentation du réseau scolaire de l'Alliance israélite universelle, Kattan s'installe à Montréal après un séjour de quelques années seulement à Paris, ville où il approfondit sa connaissance de la littérature et de la culture françaises. Une fois au Canada, il découvre une toute autre réalité qui le pousse à s'engager dans un organisme mis en place en vue de faciliter dans la période de l'après-guerre le développement de liens positifs entre les Canadiens français et les Juifs anglophones de la métropole canadienne, le Cercle juif de langue française. C'est un moment charnière qui permet à la fois à Kattan de mieux s'intégrer au Canada, et à la communauté juive de Montréal de découvrir pour la première fois les avantages d'entretenir des liens plus soutenus avec le monde francophone canadien.*

L'histoire de l'immigration et de la pensée interculturelle au Québec n'a pas été étudiée sérieusement, particulièrement pour la période de l'après-guerre immédiate, c'est-à-dire quand la société québécoise n'avait pas encore commencé à utiliser les pouvoirs que lui accordait dans ce domaine la constitution canadienne, ce qui n'est arrivé qu'avec la création du ministère québécois de l'immigration en 1968. Pour l'essentiel de nombreux auteurs font remonter l'origine du discours d'ouverture aux immigrants de la part des instances gouvernementales francophones à la crise linguistique de la fin des années soixante, ou à la promulgation de la Charte de la

Langue française en 1977<sup>1</sup>. Or force est de constater que de nombreux signes nous permettent de situer l'apparition de ces préoccupations au cours d'une période antérieure, notamment à l'occasion de la vague d'immigration qui a suivi de près la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>2</sup>. Une analyse plus fine du contexte dans lequel se sont manifestés les premiers signes d'ouverture à la différence montre aussi que des activistes et des dirigeants communautaires juifs ont joué un rôle décisif dans la prise de conscience à cet égard des francophones, et qu'un des pivots les plus significatifs des changements introduits à cet égard a été le Congrès juif canadien (CJC), une organisation fondée en 1919 et dont le siège social canadien était basé à Montréal. Dans cet article, nous examinerons comment une conjoncture très particulière s'est dessinée au milieu des années cinquante dans la métropole québécoise, qui allait permettre une première réflexion de part et d'autre de la barrière linguistique anglais-français au sujet de notions apparentées à l'interculturalisme, mais dont la formulation était encore embryonnaire et insuffisamment développée. Ce mouvement d'idée et ses premières manifestations ont été entre autres déclenchés par des préoccupations propres au leadership ashkénaze de Montréal, qu'une contribution inattendue de la part d'un jeune immigrant iraquien a permis de concrétiser et de rendre plus explicite auprès d'un petit groupe d'intellectuels francophones. Naïm Kattan, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a été un des un des précurseurs de la rencontre interculturelle au Québec et, comme nous le verrons bientôt, il a été un des premiers à explorer cette démarche sur un mode positif et constructif — ce que ne serait pas parvenu à réaliser un CJC jusque-là privé d'outils de négociations efficaces auprès des élites de langue française à Montréal.

Commençons par le début. Naïm Kattan est arrivé seul au Canada par un frigorifique mois de février, à Halifax plus précisément, où un fonctionnaire de l'immigration lui a demandé quelle était sa nationalité. Nous sommes au début de 1954. En fait il n'en avait plus aucune, car les autorités iraqiennes lui avaient enlevé son droit de citoyenneté au moment de son départ définitif de l'Irak et il était devenu apatride, ce qu'il se garda bien de déclarer. Il ne possédait en fait qu'un visa canadien émis à Paris quelques semaines plus tôt. « Je suis né à Bagdad », répondit Naïm. « Et où est-ce exactement », reprit le douanier ? « En Irak », ce qui aurait pu poser problème, car le Canada n'admettait que très peu d'Asiatiques à cette époque<sup>3</sup>. Imaginons un instant Naïm Kattan à peine débarqué et aussitôt refoulé du pays par une sombre journée d'hiver. Il eut toutefois la présence d'esprit de se déclarer Juif, ce qui contribua beaucoup à calmer les inquiétudes bureaucratiques de son vis-à-vis. « Juif, mais il fallait le dire », c'est-à-dire pas Chinois ou Indien. Juif tout court. Et c'est sur ces paroles que tout a basculé.

Après avoir passé huit ans à Paris à tenter de s'intégrer à la culture française, à chercher à contribuer aux milieux journalistiques et littéraires de la Ville Lumière ; après avoir espéré pouvoir prendre la posture du jeune Arabe francophile venu de

la lointaine et mythique Bagdad, c'est-à-dire en vain ; voici que le Canada l'accueille comme un Juif et balaie du revers de la main ses origines moyennes orientales<sup>4</sup>. Ici en ce pays il est Juif, qu'il le veuille ou non. Comme il le découvrira d'ailleurs bientôt, c'est son passeport d'entrée dans la société autant canadienne que québécoise. De fait, sa judéité est un tremplin qui va le pousser en avant et lui ouvrir pratiquement les portes du monde canadien-français, à une époque où la présence d'un Juif francophone est encore un fait éminemment rare, sinon unimaginable. Mais Naïm ne sait encore rien de tout cela au moment de son arrivée à Montréal, à l'hiver 1954, ville où il se trouve peut-être une vingtaine de Juifs irakiens qui comme lui viennent tout juste de poser les pieds au Canada. Le jeune idéaliste épris de culture française ne mettra pas beaucoup de temps cependant à découvrir que rien ne ressemble à Paris dans la métropole canadienne, et que le Québec francophone traverse une période de changements radicaux. À Montréal, tout ce qu'il avait cherché à apprendre et à devenir dans la Ville Lumière ne lui serait plus d'aucune utilité.

Naïm découvre bientôt un contexte qui sur le coup a dû lui faire douter de son choix d'émigrer une fois de plus, de surcroît dans le Nouveau Monde. Montréal était riche en réalisations économiques et industrielles de grande envergure, mais plutôt fruste sur le plan littéraire, particulièrement en langue française. Les Canadiens français y sont la majorité, mais ils ne contrôlent pas les leviers politiques de leur société et partout l'affichage commercial est en anglais, au mieux dans les deux langues officielles du pays. Le climat y est nettement plus rude, tout le monde en convient ; mais surtout l'ensemble des institutions scolaires, hospitalières et communautaires, autant francophones qu'anglophones, affichent contrairement à Paris un visage résolument confessionnel. La frontière entre les deux grandes communautés linguistiques est aussi très nette dans les quartiers de la ville. Entre les blocs catholique et protestant, se trouvent coincées des minorités religieuses d'origine plus récente, dont une communauté juive qui tente tant bien que mal de trouver sa voie dans le labyrinthe montréalais<sup>5</sup>. Cela ne laisse guère de choix au jeune homme qui avait d'abord tenté sa chance dans un Paris rigoureusement détaché des identités religieuses et passionnément républicain, scintillant sur le plan culturel et ouvert à tous les courants. Une fois de plus, dans le Montréal des années cinquante, il est amené à déclarer ses origines judaïques. Il s'en confessera d'ailleurs soixante ans plus tard dans ses mémoires : « Je compris qu'il fallait déclarer ma religion. C'était la règle à l'époque. Je n'appartenais pas à la paroisse ou à la confrérie. On me conseilla finalement de cogner à la porte des miens. Je résolus de me présenter au Congrès juif canadien, rue Sherbrooke ». Sans doute Naïm avait-il eu très tôt l'intuition que ce pays dont il ignorait à peu près tout, sauf qu'on y parlait aussi français, viendrait souligner son appartenance à la tradition juive, car il s'était préalablement muni à Paris d'une recommandation de l'American Jewish Committee. Ne sait-on jamais, en partant vers le lointain, vers les jardins givrés de l'Amérique francophone, ce qui peut être utile un jour et qui le hasard nous fera rencontrer ?

Le jeune immigrant qui confronte « la ville aux cent clochers », alors que l'on n'entend que faiblement les premiers bruissements avant-coureurs de la Révolution tranquille, joue dès son arrivée la carte de l'immigrant auprès de sa dite communauté d'affiliation principale. Quelle ne dû pas être sa surprise, sinon sa déconvenue, de confronter dans la métropole québécoise un *yishuv* composé presque exclusivement de Juifs ashkénazes est-européens encore fraîchement arrivés au pays, et dont la culture d'origine, sinon la langue maternelle, était fortement tributaire du *yiddish-kayt* est-européen. Éduqués dans le réseau scolaire public protestant et à l'Université McGill, baignant dans l'anglophonie depuis près de cinquante ans, les Juifs de Montréal sont issus de l'Empire bâti par les tsars aux confins orientaux de l'Europe. Ils n'ont connu ni le Talmud de Babylone, ni la culture arabe, ni la France du siècle des Lumières. Pour eux le procès subi par Alfred Dreyfus pour trahison est un épiphénomène, tout comme le consistoire napoléonien et l'Alliance israélite universelle de Crémieux. Fort de la reconnaissance que lui accorde l'American Jewish Committee, où il a travaillé pendant une courte période à Paris, Naïm a la chance de rencontrer dans les bureaux du CJC nul autre que Saul Hayes, l'homme de confiance de Samuel Bronfman<sup>6</sup> et l'architecte de toutes les tentatives faites dans l'après-guerre, par les hauts dirigeants de la communauté, pour ouvrir les portes du pays à une immigration juive. Hayes, un avocat formé à l'Université McGill, a la main haute sur toutes les décisions stratégiques que prend le réseau communautaire juif de Montréal. C'est une rencontre décisive qui marquera toute la carrière de Naïm; l'administrateur le plus chevronné du CJC a devant lui un jeune homme arrivé au Canada grâce aux démarches entreprises depuis longtemps par l'institution dont il est le directeur général.

Hayes envoie Naïm au Jewish Vocational Service, un organisme qui soutient les immigrants récents en quête d'emploi. Puis, fait hautement significatif, Hayes lui propose sur le champ de donner une conférence au Cercle juif de langue française<sup>7</sup>, un petit organisme patronné par le CJC qui tisse depuis quelques années des liens entre la population juive de Montréal et le Canada français. Naïm a bien compris qu'il doit maintenant faire son chemin comme un juif francophone, même au sein de sa propre communauté judaïque, et il suggère à Hayes de prendre la parole au sujet d'André Gide, de Paul Claudel et de Jules Romains. Il ne le sait sans doute pas encore, mais il sera la première personne d'origine juive — ce qui est déjà un fait remarquable — à s'exprimer entièrement en français lors d'une soirée culturelle officiellement organisée par le CJC. L'événement aura lieu le 30 mars 1954, aux bureaux du CJC sur la rue Sherbrooke Ouest. Hayes invite ensuite Naïm à sa maison pour le premier seder de Pesakh, ce qui constitue une forme traditionnelle d'accueil pour les étrangers. L'événement religieux familial a lieu le soir du 17 avril 1954. Sans doute pour la première fois dans la résidence des Hayes, deux cultures judaïques entrent en contact l'une avec l'autre, séparées par des siècles de distance et d'exils divergents. Les deux hommes n'ont qu'une seule langue en commun, l'anglais, que l'hôte manie avec une grande aisance et que Naïm a apprise tant bien que mal dans son Irak natal

alors que le pays était encore sous le joug de l'Empire britannique. Naïm explique dans ses mémoires qu'il entonne à cette occasion quelques prières hébraïques avec l'accent des Bagdadis, ce qui fait sensation dans la récitation ashkénaze de l'Haggadah de Pesakh qui est de mise chez les Hayes.

Une fois les grandes fêtes judaïques passées, Naïm retourne prendre contact plus officiellement avec Hayes au CJC. Mis sur pied à l'origine en yiddish, en anglais et en hébreu, langues qui permettaient alors de rejoindre toutes les couches de la population juive en émergence au pays, le CJC n'a encore jamais introduit au début des années cinquante l'usage du français dans ses délibérations ou ses communications avec l'extérieur. Aucun de ses dirigeants principaux ne possède une connaissance raisonnable de la langue de Molière, même si certains d'entre eux sont des polyglottes accomplis et circulent avec aisance dans différentes sphères culturelles, juives et non-juives. Arrivé à l'improviste au pays quelques mois plus tôt, et dans une conjoncture exceptionnelle à l'échelle québécoise, Naïm s'apprête à devenir le rouage principal dans la construction pour la première fois d'un rapport soutenu et conséquent entre le Canada français et la communauté juive de Montréal. C'est une situation complexe sur le plan culturel, et parfois déroutante sur le front politique, dont il faut maintenant faire le récit avant d'aller plus loin.

Quand la Seconde Guerre mondiale prend fin, les dirigeants du réseau communautaire juif canadien entrent dans une nouvelle ère remplie d'incertitudes, mais où souffle malgré tout un vent d'optimisme. Les combats terminés en Europe, ils découvrent l'ampleur de la Shoah et prennent connaissance quelques mois plus tard de la proclamation de l'État d'Israël, deux phénomènes qui auront des répercussions très importantes à long terme sur le monde juif canadien. Un basculement d'une grande ampleur se produit aussi sur la scène plus locale qui modifie de fond en comble les perspectives du judaïsme canadien : pour la première fois au XX<sup>e</sup> siècle, la majorité des Juifs canadiens sont nés au pays et ont l'anglais comme langue maternelle ; alors que seulement vingt ans auparavant les immigrants d'origine est-européenne et yiddishophones représentaient encore le profil juif type à Montréal et à Toronto. L'apparition d'une génération enracinée dans le sol canadien<sup>8</sup> ouvre la voie dans l'après-guerre à une mobilité socio-économique très soutenue, dont les indices vont se manifester de façon éclatante dès les années soixante dans les études menées par la commission Laurendeau-Dunton, qui témoignent de la réussite professionnelle de la communauté juive et de ses revenus per capita en général plus élevés que la moyenne canadienne<sup>9</sup>. Sentant qu'ils vont devenir sous peu des citoyens tout à fait comme les autres, grâce à leurs efforts dans les domaines de l'éducation supérieure et leurs succès à surmonter les entraves politiques érigées contre eux par les deux groupes dominants de la vie canadienne ; les Juifs prennent conscience une fois la paix rétablie de leurs propres responsabilités dans l'établissement à Montréal d'un climat d'ouverture et de tolérance intercommunautaire. Ils ont aussi à l'esprit que les

années trente, toutes proches, ont présidé à la diffusion au pays de courants d'idées nativistes, de propos carrément racistes et d'idéologies apparentées à l'extrême droite nazie, sans compter les manifestations d'antisémitisme plus spécifiquement dirigées contre eux. Rien n'indique que ces constructions malveillantes et hostiles à la diversité culturelle ne vont pas renaître dans la société canadienne une fois la censure de guerre levée.

Les Juifs canadiens réagissent aux nouvelles circonstances de l'après-guerre dès le début de l'année 1946 quand le Joint Public Relations Committee (JPRC), composé de représentants du Congrès juif canadien et du B'nai B'rith<sup>10</sup>, propose la mise en place d'un programme de relations publiques destiné à rejoindre la population canadienne majoritaire afin d'atténuer les risques d'une reprise des discours hostiles à la diversité. Un mémorandum interne du CJC circule à ce sujet dès janvier 1946 au sein du leadership communautaire, et dont les grandes lignes sont présentées au début de juin 1947 à Montréal à la septième session plénière du CJC<sup>11</sup>. Dans ce texte le CJC souhaite parer à la montée de la discrimination raciale dans un monde où les Juifs sont souvent les premiers visés par l'intolérance culturelle, sociale et religieuse : « Canadian Jewry must lose no time in giving attention to a program of long-range nature designed to counteract anti-Semitic action, to forestall the possible resurgence of organized anti-Semitism, or at least to immunize important segments of the population against it<sup>12</sup> ». La tâche est colossale, car, hormis quelques tentatives de réconciliation menées au cours des années trente sur une base individuelle par certains leaders du CJC<sup>13</sup>, aucun organisme juif canadien n'avait entrevu jusque-là l'importance pour les Juifs de tendre la main à l'ensemble de la population canadienne. Le mémorandum de 1946 cible des objectifs majeurs, dont celui de contacter les syndicats, les milieux de l'enseignement, les gouvernements et les groupes intercommunautaires déjà en place pour en mobiliser les énergies. La tâche principale du CJC dans ce contexte est : « Instill democratic concepts, identifying our interests with the growth and development of a worthwhile Canadianism, repelling insularity and isolationism ».

Une fois pour toutes le CJC tourne le dos au travail à la pièce, c'est-à-dire à une stratégie qui ne viserait qu'à s'attaquer à des cas spécifiques de discrimination pour les dénoncer un à un. L'organisme ne manifeste pas non plus d'intérêt pour une démarche qui valoriserait une meilleure connaissance du judaïsme par la masse de la population. Il n'y a aucune volonté dans le mémorandum de 1946 de mettre de l'avant ce qui distingue la spiritualité ou la pratique religieuse juive de la grande tradition spirituelle occidentale d'origine chrétienne. Au contraire, le CJC plaide pour une entrée des Juifs dans les cercles progressistes de la société canadienne et pour que leur engagement se traduise par des retombées concrètes dans tous les milieux qui agissent en faveur des droits démocratiques. Cela signifie en particulier l'ouverture de trois fronts, dont en premier lieu celui de l'éducation de la jeunesse, déjà entre les

maines des institutions étatiques : « Naturally, any program of education of this type must necessarily include the standard educational institutions of our society. The schools, the parent's associations, the governmental departments of education, the professional associations of teachers and various youth groups are natural outlets for a program of civics which will unite Canada and which will destroy the bacteria of group-hatred ». Viennent ensuite les parlements et la législation privilégiant les droits fondamentaux, et finalement les Églises chrétiennes dont le clergé et les fidèles engagés militent dans une certaine mesure pour une société plus juste. Nous sommes au début d'une forme nouvelle de mobilisation institutionnelle juive mise de l'avant par des dirigeants qui ne se font pas d'illusion sur la complexité de la tâche qui leur incombe, mais qui sont résolus à faire avancer sur le long terme un nouveau modèle de militance communautaire : « This is a very long range program but each and the single and sometimes small steps taken in this work leave their mark on the basic and constitutional thinking of the country<sup>14</sup> ». Sur ce plan, la communauté juive est la première au Canada parmi les populations d'origine immigrante à s'avancer sur cette voie.

Le CJC a dès 1946 une ligne de conduite claire et des objectifs généraux bien définis, mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Le CJC avait été fondé au début du XX<sup>e</sup> siècle, mais n'avait recommencé à fonctionner qu'en 1933, c'est-à-dire au moment de l'arrivée au pouvoir de Hitler. Jusqu'à l'élection de Samuel Bronfman à la tête de l'organisme en 1939, il était privé de moyens financiers suffisants et de personnel qualifié. Puis la guerre a absorbé toute l'attention de la communauté juive canadienne qui désirait avant tout voler au secours des siens restés sur le continent européen, et qui subissaient un génocide d'une ampleur inconcevable jusque-là. Bronfman tenait aussi au cours de ces années à prouver que les Juifs canadiens étaient loyaux à la couronne et qu'ils appuyaient sans réserve l'effort de guerre des Alliés. Quand les membres du JPRC se rencontrent à Toronto, le 20 janvier 1946, avec le mémorandum du CJC en main, ils n'ont encore pratiquement aucune intervention précise à proposer ni de projet à mettre en application<sup>15</sup>. Ils sont conscients cependant que la situation canadienne exige des interventions ciblées et reflétant les conditions uniques qui prévalent au pays, mais ils n'ont pour l'instant que des publications d'origine américaine en main<sup>16</sup>, dont *Probing our Prejudices*<sup>17</sup>, et quelques films où apparaissent des acteurs hollywoodiens et des soldats en uniforme américain<sup>18</sup>. Aucune attention n'est encore portée aux francophones ou aux catholiques dans les délibérations du JPRC, sauf pour rappeler que la Canadian Conference of Christians and Jews ne compte que des protestants parmi ses rangs et est présidé par un prêtre unilingue anglophone peu ouvert à la diversité parmi les Églises chrétiennes<sup>19</sup>. Une phrase résume le ton de la rencontre : « The members were amenable to a period of experimentation with the latter plan ».



L'assemblée plénière du CJC qui a lieu à Montréal en juin 1947 donne lieu à de nouvelles prises de conscience et constitue déjà un progrès remarquable par rapport à la situation qui prévalait l'année précédente. La stratégie présentée en 1946 est réaffirmée avec force dans un texte signé par Joseph H. Fine, le co-président du JPRC : « We do firmly believe that the permanent solution of our difficulties can be effected only by integrating our policy with the evolutionary, progressive trends indigenous<sup>20</sup> in Canadian life. We must so conduct the various facets of our work as to make it clear to all that they are a part of the whole of Canada's political, economic, social and religious life<sup>21</sup> ». Fine mentionne la réapparition dans le paysage médiatique québécois de la publication d'Adrien Arcand, au lendemain de sa sortie de prison en 1945, puis souligne le fait que le Parti du Crédit social, surtout actif dans l'Ouest canadien, fait mention des « Protocoles des Sages de Sion » dans sa propagande politique et en épouse les conclusions. Il rappelle toutefois dans un texte particulièrement détaillé que les dirigeants juifs ont confiance au jugement de leurs concitoyens et qu'ils sont convaincus que la justice va prévaloir dans le Canada de l'après-guerre : « We must never lose sight of positive values, namely, the fact that the demographic laws of our country supported by the enlightened opinion of a free people through a Free Press and enforced by Courts of Justice above reproach, enable us to protect our rights<sup>22</sup> ». C'est l'ouverture tant espérée dans laquelle s'engouffre le CJC. Il n'est plus question que les Juifs soient présentés par leurs organismes communautaires comme un groupe à part, requérant des protections ou des mesures particulières du fait de leur singularité, mais bien qu'il se joignent au mouvement général de la société canadienne pour rehausser son niveau de tolérance culturelle et participer pleinement à sa construction.

Joseph H. Fine avance à ce moment un argument décisif dont les répercussions seront d'une très grande ampleur. Certes les Juifs souhaitent joindre le mouvement général de la société canadienne, une responsabilité qu'ils se sentent prêts à assumer et pour laquelle ils sont admirablement bien préparés, mais ils désirent aussi rester attachés à la grande tradition judaïque et fidèles à leur parcours identitaire de longue date. Ils sont Canadiens à part entière, mais ils se jugent aussi tout à fait justifiés d'adhérer à des valeurs civilisationnelles différentes, quoique parfaitement compatibles avec celles de la majorité de la population. C'est déjà une préfiguration du multiculturalisme canadien : « They [the Jews] must work together to create that great nation which the Fathers of Confederation envisaged 80 years ago, a nation in which the federating peoples, while retaining their cultural heritage, could strive for the achievement of a common goal<sup>23</sup> ». Les animateurs du JPRC ne s'en rendent peut-être pas encore compte tout à fait en 1947, mais c'est la brèche grâce à laquelle la question du Québec francophone va faire irruption dans les délibérations du leadership juif au lendemain de la guerre. Si les Juifs peuvent réclamer une existence sociale et culturelle séparée dans certaines sphères de la vie canadienne, un droit fondamental dont nul ne doute au sein du CJC qu'il soit juste et raisonnable de le

revendiquer, à plus forte raison cela pose-t-il la question de la légitimité des revendications des « Canadiens français catholiques » au sein de la fédération. Si les Juifs sont « autonomistes » et « souverainistes » à leur échelle, pourquoi les francophones ne le seraient-ils pas face aux anglophones de tradition protestante? Et si cette « séparation » se justifie en termes moraux et éthiques, ne faudrait-il pas traiter les Québécois comme dignes de susciter l'apparition d'un dialogue interreligieux et interculturel en soi, indépendamment des efforts consentis par le JPRC auprès des Canadiens anglophones? Si la question n'est pas résolue en 1947, elle est à tout le moins posée implicitement lors des délibérations de l'assemblée plénière tenue à Montréal<sup>24</sup>.

Le rapport fait aux délégués présents à l'assemblée plénière de l'été 1947 contient par ailleurs un texte anonyme intitulé : « The State of Antisemitism in French Canada<sup>25</sup> », qui est l'un des premiers à être produits après la guerre par le CJC sur le sujet. Il s'agit d'un compte rendu d'une importance capitale, probablement rédigé par David Rome<sup>26</sup>, et qui cherche à situer l'enjeu du dialogue avec les francophones catholiques dans une perspective radicalement nouvelle. Après avoir été plutôt pessimiste au cours des années trente sur l'ampleur de l'antisémitisme au Canada français<sup>27</sup>, et à juste titre, le CJC fait maintenant volte-face et déclare percevoir une amélioration soudaine et réelle dans les rapports entre les deux groupes. Le texte s'ouvre sur une déclaration qui constitue en soi une prise de conscience fondamentale : « French Canada is so overwhelmingly important in many considerations of our problems that no picture of the Canadian Jewish community and its activities is complete without an appraisal of the attitude which French Canada holds toward it<sup>28</sup> ». Le CJC, dirigé en bonne partie depuis 1933 par des leaders résidant à Montréal, réalise qu'il ne peut plus faire l'économie comme précédemment d'une rencontre significative avec les forces vives du Québec francophone, telles qu'elles se manifestent dans l'après-guerre. C'est un constat qui survient presque quinze ans après la création du JPRC. Pendant toute cette période, les relations du CJC avec le monde canadien-français qui l'entoure ont été au mieux épisodiques sinon carrément inexistantes par moments, tellement les dirigeants juifs sont fermement convaincus que leur sort repose entre les mains de la majorité anglo-protestante canadienne dont ils cherchent par tous les moyens à atténuer la résistance sourde à une présence juive affirmée au pays.

Non seulement le Canada français ne peut plus être ignoré en 1947, poursuit l'auteur du texte anonyme, mais le CJC a rencontré un succès inespéré depuis la fin de la guerre dans ses relations avec les élites francophones, autant cléricales que d'inspiration laïque : « Since the last Plenary Session in January 1945, there have been a series of developments which cannot be exaggerated [...] The change has been very great although its symptoms are intangible<sup>29</sup> ». Selon le CJC, cela se voit particulièrement dans la presse de langue française à Montréal, qui a condamné à plusieurs reprises l'antisémitisme, dans l'attitude de l'archevêché de Montréal et au moment de nouer

de nouveaux liens dans l'univers culturel des francophones. Le problème n'en est pas moins entier, car les dirigeants de la communauté juive ne peuvent que constater le changement sans pouvoir vraiment l'expliquer ou chercher à en approfondir la portée. Surtout, le CJC ne sait pas comment mieux faire connaître ce succès à ses commettants ou quelle voie emprunter pour le rendre plus durable. Dans un rapport confidentiel déposé en 1947, portant sur les objectifs du JPRC, les rédacteurs notent : « A distinct change has taken place in the attitude towards the Jews on the part of French-Canadians and Catholics across the country. [...] Today, on practically every level, French Canada is as free of anti-Semitism as any other section of Canada. It is difficult to ascertain exactly how much of this change is due to our efforts and how much is due to a general change of policy by the authorities<sup>30</sup> ». Suit dans le document une liste des événements positifs qui ont marqué les deux dernières années, dont les activités du Comité Saint-Paul, placé sous la responsabilité de l'archevêché de Montréal ; les dénonciations officielles par cette instance des publications d'Adrien Arcand et des propos antisémites du ministre Laurent Barré<sup>31</sup> ; l'arrivée des pères de la congrégation de Notre-Dame de Sion au Canada ; la dénonciation des « Protocoles des Sages de Sion » par une revue catholique ; l'attitude d'ouverture des Jésuites canadiens et des reportages positifs dans la presse à grande diffusion.

L'évolution rapide de la situation au Canada français crée néanmoins chez le CJC et le JCPR un sentiment de perplexité et de désarroi. S'il est vrai que des signes positifs se manifestent, aucune explication sérieuse de ce phénomène d'ouverture manifesté par certaines institutions francophones de Montréal ne semble convaincante pour le leadership juif. Est-ce une embellie passagère ou un courant profondément ancré ? En l'absence de relations personnelles bien développées et d'un réseau de contacts dans plusieurs milieux de langue française, le CJC se perd en conjectures. Pour y voir plus clair et pour mettre les pendules juives à l'heure du Canada français le JPRC crée au début de 1947 un Sub-Committee on French Public Relations (SCFPR)<sup>32</sup> qui est confié à Samuel David Cohen, un homme d'affaires actif dans l'industrie montréalaise du vêtement et qui a été pendant de nombreuses années directeur général du Retail Women's Wear Association of Montreal. En plus d'être engagé dans un secteur économique très fortement investi par des entrepreneurs d'origine juive, Cohen a aussi milité en 1919 en vue de la création du CJC et à nouveau en 1933 quand l'organisme a été relancé. Le rôle du SCFPR est de faire des recommandations qui vont dans les sens d'une meilleure compréhension par le CJC et le JPRC des conditions dans lesquelles un dialogue peut s'établir avec les francophones, en plus de l'établissement d'un premier programme d'activités en ce sens. Dans un rapport daté d'octobre 1947 et probablement aussi rédigé par David Rome, Samuel David Cohen confie à Joseph H. Fine que la tâche est colossale : « Public Relations work among French-Canadians and with the Roman Catholic Church is particularly difficult. [...] There is also another fact which needs to be stated here, and that is that the Jewish community of this province and French Canada represent two separate worlds

which have not yet established real contact with each other and each does not really know the mechanics of the other community<sup>33</sup> ». Le constat, sans être empreint d'un profond découragement, n'en est pas moins symptomatique d'une certaine impuissance à agir bien et rapidement à un moment où des signes insistants d'ouverture se manifestent du côté francophone.

C'est ce comité appelé SCFPR<sup>34</sup>, mis en place en janvier 1947, qui propose finalement en 1949 la création par le CJC du Cercle juif de langue française<sup>35</sup>, une instance souple dont la responsabilité serait de mettre en branle un programme d'action concret destiné exclusivement à rejoindre l'univers francophone de Montréal. D'après ce que l'on peut comprendre aujourd'hui de la situation, le Cercle juif a pris son envol en 1950 au moment de l'organisation de rencontres mensuelles en langue française, chacune mettant en vedette un conférencier invité et destinées à un public composé à la fois de Canadiens français et de Juifs. Le geste n'était rien de moins qu'héroïque compte tenu du fait que personne dans les hautes sphères du CJC ne maîtrisait la langue française correctement, que la plupart des Juifs qui ont participé à ces premiers événements n'avaient aucune connaissance pratique des milieux intellectuels et journalistiques francophones de Montréal, et que les objectifs ultimes de cet exercice n'avaient pas été clairement formulés. C'était littéralement de la part des dirigeants juifs un acte de foi envers les vertus du dialogue sincère et désintéressé. Les archives du CJC conservent un mémorandum daté de mars 1951 où il est fait mention pour la première fois du Cercle juif et de ses retombées. Rédigé sous la signature de Samuel David Cohen<sup>36</sup>, le document trace un portrait dithyrambique de l'initiative menée par le SCRPR : « This Cercle has been carrying out a very excellent program whose cultural and social merits fully justifies its existence and its cost to the Congress. It offers a very sound educational program in the French language which is probably not available elsewhere in the community in the French language for Jews or Gentiles. [...] the public relations effect of the existence and of the functioning of this Cercle has been incalculable<sup>37</sup> ». En mars 1951, six conférenciers avaient été invités jusque-là à s'exprimer devant le Cercle, soit la romancière Germaine Guèvremont, le père Émile Legault de la troupe de théâtre les Compagnons de Saint-Laurent, la journaliste Françoise Gaudet-Smet, le père jésuite Stéphane Valiquette, Pierre Ju-neau des bureaux de l'archevêché de Montréal et Jean Mouton de l'ambassade de France au Canada.

Le Cercle, qui a attiré très tôt l'attention de la presse francophone de Montréal<sup>38</sup>, est loin toutefois au début des années cinquante d'avoir atteint son plein potentiel<sup>39</sup>. Dans un mémorandum rédigé en juin 1952 à l'intention de ses patrons du CJC, David Rome s'empresse de rappeler qu'il ne suffit pas pour les Juifs de paraître intéressé à la culture de langue française, mais qu'il faut encore participer pleinement à sa mise en valeur et à son développement à Montréal, à défaut de quoi l'initiative du SCRPR va rapidement s'étioler : « I want to draw your attention to a very important

problem facing the Cercle. [...] Having shown our interest in the French language and culture it is also up to us now to indicate a certain measure of achievement. In other words, we cannot be content with appearing to be interested in the culture. It must also be clear that we share in the culture of France and of Canada and that we have absorbed a reasonable measure of that culture<sup>40</sup> ». De manière plus immédiate, il ne se trouve aucune personne de culture ashkénaze qui puisse prendre la parole dignement en langue française lors des événements patronnés par le Cercle, ni même offrir de commentaires substantiels à la suite des prestations des invités canadiens-français<sup>41</sup>. De manière plus préoccupante, les participants juifs ne semblent pas comprendre que le but de l'exercice n'est dorénavant plus de lutter contre l'antisémitisme d'une partie du monde francophone, mais bien de forger une meilleure compréhension mutuelle des sensibilités de chaque groupe et de ses réalisations culturelles. En somme, une occasion se présente de baliser un chemin commun entre deux communautés jusque-là très éloignées l'une de l'autre, et que ne semblait pas vouloir ou pouvoir emprunter pleinement le leadership communautaire juif. Dans le même mémorandum de juin 1952 Rome fait clairement allusion à l'importance de recruter du côté du CJC des individus : « Who will be aware of their public relations responsibilities in the participation in the Cercle or who will have the requisite cultural requirements ». Cela allait s'avérer pendant un bon moment encore une tâche très ardue pour le Montréal juif, à un moment où s'engageait pour la première fois un mouvement de rapprochement d'une très grande importance stratégique avec le Canada français. Pratiquement rien n'avait préparé les Ashkénazes canadiens anglophones à cette rencontre décisive qui pointait maintenant à l'horizon.

\*\*\*\*\*

C'est un Naïm Kattan très droit et très digne qui prend la parole au début de 1954 devant le Cercle juif de langue française. Le photographe qui capte la scène le montre debout en pleine envolée avec à ses côtés, assis à la table d'honneur, J. H. Budyk et Samuel David Cohen, qui tous deux représentent le CJC officiellement. Après plusieurs années passées à Paris on peut facilement imaginer que la maîtrise du français dont fait preuve Naïm est complète et qu'il ne reste de son enfance passée en Irak que des traces imperceptibles. À peine arrivé au pays, Naïm assume ce soir-là la responsabilité d'être la voix francophone d'une communauté qui n'arrive pas pour l'essentiel à s'exprimer dans cette langue. Jeune prodige du nationalisme arabe dans la Ville Lumière, il est maintenant à Montréal un brillant jeune juif qui porte la parole de ses coreligionnaires ashkénazes jusqu'au cœur du Canada français. C'est en quelques semaines un revirement complet de situation tout à fait digne des aléas de l'exil que subissent sans cesse les immigrants de toute nationalité. Voyant que Naïm est de manière providentielle l'homme de la situation, et qu'il a les compétences pour prendre sur une base permanente la charge du Cercle juif, Saul Hayes l'embauche dans les semaines qui suivent et l'intègre au sein du personnel du CJC. La tâche est taillée sur

mesure pour Naïm qui est sensible aux valeurs de fraternité humaine, d'accueil de la différence culturelle et d'ouverture aux personnes chassées de leur foyer par des régimes hostiles. Il n'a qu'à tendre la main pour découvrir les formes particulières qu'a pris au sein du fédéralisme canadien la présence côte à côte dans le même pays des anglo-protestants et des franco-catholiques, sans compter l'existence de minorités religieuses comme celle à laquelle il appartient. Tout se joue très vite et Naïm revêt un nouvel habit fait sur mesure qu'il aurait été impossible pour lui d'endosser à Paris.

Jusque-là le SCRPR avait fait une place très grande au clergé canadien-français dans ses invitations au Cercle juif, et de nombreux prêtres et intellectuels affiliés à l'Église se rendent dans les locaux du CJC pour prendre la parole du point de vue de l'enseignement social de l'Église. Les dirigeants de la communauté juive ne comprennent pas encore que ce n'est pas à l'archevêché qu'il faut s'adresser pour faire avancer la rencontre entre Juifs ashkénazes et Canadien français, mais bien à la société civile qui bouillonne de nouvelles idées et au sein de laquelle évoluent déjà la plupart des Juifs montréalais. Naïm rompt avec ce courant jusqu'à un certain point et pousse résolument l'organisme du côté de la Révolution tranquille toute proche et des nouveaux enjeux du nationalisme québécois. Il met à contribution des journalistes, des littéraires et des intervenants plus près de la politique active. Au cours des années, Naïm fait une place à Gérard Pelletier, futur ministre fédéral, à un René Lévesque animateur vedette à Radio-Canada et à l'éditeur et futur sénateur Jacques Hébert, sans compter le duo qui dirige *Le Devoir* depuis la fin des années cinquante, Gérard Filion et André Laurendeau. Peu à peu, sous Naïm, les relations judéo-chrétiennes, presque entièrement fondées sur le fait de la différence religieuse, se mutent en une rencontre entre citoyens d'un même pays issus de cultures différentes, mais parlant une langue commune, le français. Là où le dialogue devait passer par des considérations doctrinales, inamovibles et formant un obstacle formidable entre croyants issus de traditions religieuses irréconciliables, on trouve maintenant des interlocuteurs conscients de partager « un des trésors de l'humanité », c'est-à-dire la culture française dans son acceptation la plus généreuse qui soit. La jeune recrue du SCRPR n'hésite d'ailleurs pas à prendre la parole lui-même sur des sujets qui lui tiennent à cœur. En février 1957 il donne au Cercle une conférence qui serait toujours d'actualité aujourd'hui : « La paix est-elle possible entre Israël et les pays arabes ? Plus tard au cours de la même année, après avoir participé à Tel-Aviv au congrès de l'Association internationale des journalistes de langue française, il livre avec Dostaler O'Leary une communication intitulée : « Impressions d'Israël ».

Naïm écrit aussi beaucoup au cours de ces années et élargit les préoccupations du Cercle par la plume. Il s'exprime en 1955 dans *Credo*, la publication des protestants francophones de Montréal, au sujet de la fraternité humaine et des préjugés qui en empêchent la propagation<sup>42</sup>. Il rédige en 1958, pour la revue Jésuite *Relations*, un article qui porte justement sur les Juifs et la langue française<sup>43</sup>. Bientôt soutenu par

l'arrivée à Montréal d'une importante migration de Sépharades francophones originaires du Maroc, il est responsable dans le *Congress Bulletin* d'une chronique rédigée en français où il discute des enjeux politiques propres au Québec, et de la manière dont ils affectent la communauté juive canadienne. C'est lui qui informe en janvier 1964 les lecteurs affiliés au CJC de la formation prochaine d'un ministère de l'Éducation, événement qui aura des conséquences durables sur l'évolution du milieu scolaire juif de Montréal<sup>44</sup>. Fait remarquable pour l'époque, il lance en novembre 1954, peu après son embauche par le CJC, un *Bulletin du Cercle juif* où il pourra faire valoir chaque mois au sein de sa communauté l'importance d'accorder une place prépondérante à la langue française. Le premier numéro est d'ailleurs consacré en bonne partie au roman *Aaron*, que son auteur Yves Thériault va présenter au Cercle juif de langue française et qui est probablement la première description positive du fait juif montréalais dans la littérature québécoise. Ce bulletin mensuel donne à Naïm une tribune où il fera valoir inlassablement l'importance pour les Juifs canadiens de ne pas rester à l'écart du mouvement ascendant de la vie culturelle de langue française dans leur pays, gage de diversité culturelle et d'accomplissements littéraires de haut niveau. Il fera aussi paraître à cette époque aux Éditions de l'Homme deux collectifs portant entièrement sur les sujets qui lui étaient chers et qui étaient au cœur de son action au sein du Cercle, à savoir en 1965 *Les Juifs et la communauté française* et en 1967 *Juifs et Canadiens*<sup>45</sup>.

Pour Naïm, le Cercle devient une porte qui lui donne accès à fois au judaïsme canadien et à l'univers de signification canadien-français. Dès la fin des années cinquante, il est remarqué par des journalistes francophones de Montréal, mouvement qui s'accélère quand il invite diverses personnalités publiques à parler aux bureaux du CJC et quand il publie le *Bulletin du Cercle juif* pour un public très diversifié. Naïm occupe dorénavant une place stratégique, si bien qu'il devient très vite un intermédiaire bienveillant entre deux communautés qui commencent à se découvrir mutuellement : « Je pris bientôt conscience que mon rapport au judaïsme était devenu un fait quotidien, une réalité concrète, vitale. Je présentais les Juifs et le judaïsme<sup>46</sup> ». Bientôt il est sur toutes les tribunes de langue française à Montréal : « Le *Bulletin* suscita de nombreuses réactions. Au *Devoir*, André Laurendeau le salua en citant mon éditorial<sup>47</sup>, que j'avais fait signer par S. D. Cohen, le président du Cercle. *La Patrie* en signala la parution en se demandant ce que les Juifs cherchaient. Bientôt, [...] je ne faisais plus signer mes éditoriaux, presque toujours repris par Conrad Langlois dans *La Patrie* et commentés par André Laurendeau<sup>48</sup> au *Devoir*, et Jean-Marc Léger<sup>49</sup> à *La Presse*<sup>50</sup> ». En quelques mois, la carrière littéraire et journalistique canadienne de Naïm était lancée. Plus encore, la première rencontre significative en langue française entre Juifs et francophones avait enfin lieu à Montréal, prélude à une série de rapprochements entre populations immigrantes de différentes origines et la majorité francophone<sup>51</sup>, qui s'étendraient sur plusieurs décennies et viendrait transformer l'image que les Canadiens français se faisaient d'eux-mêmes.

La modeste conférence donnée par Naïm Kattan au Cercle juif de langue française au printemps de l'année 1954 allait préfigurer un puissant courant culturel et politique d'intégration des nouveaux venus à la vie du Québec moderne, qui allait prendre la forme de l'interculturalisme québécois et de l'inscription obligatoire des enfants des nouveaux venus à l'école publique de langue française. Il est difficile cependant dans ce contexte de tracer un lien direct entre les événements de la fin des années cinquante, tels qu'ils se déroulèrent au sein de la communauté juive montréalaise, et les politiques favorisées par l'État québécois à la fin du XX<sup>e</sup> siècle en matière d'accueil des immigrants. Naïm avait compris très tôt le sens des événements à venir pour la population juive de Montréal et s'en était fait à sa manière le propagandiste sincère en faisant la promotion d'une francisation progressive du réseau institutionnel juif. Ces préoccupations encore émergentes en 1954 ont peu à peu fait leur chemin au sein d'un CJC jusque-là entièrement de langue anglaise. En réponse aux exhortations de Naïm à une plus grande ouverture à la langue française et des dirigeants francophones de la communauté sépharade, s'ouvrait officiellement en 1969 l'École Maïmonide, la première institution scolaire privée de tradition juive et de langue française à Montréal. Naïm avait saisi très tôt que la majorité francophone cheminait dans le sens d'une plus grande ouverture, une réalité qu'il a contribué de toutes ses forces à baliser et à encourager. Cela ne signifie pas nécessairement que Naïm, lui-même issu d'une société intolérante pour ses minorités, aurait appuyé les mesures coercitives de la Charte de la langue française, ni qu'il se serait joint au mouvement souverainiste en émergence lors de son arrivée au Canada. À plusieurs reprises au cours des années soixante, tout comme la communauté à laquelle il appartenait, Naïm s'est opposé aux propositions faites par les nationalistes québécois d'imposer légalement aux allophones l'obligation de s'intégrer aux milieux scolaires francophones. Il n'en reste pas moins qu'au-delà des évolutions et des décisions ultérieures prises par les différents gouvernements québécois, nous sommes tous redevables à Naïm pour ces paroles prononcées en français en mars 1954 au Cercle juif. Elles résonnent toujours de multiples manières dans notre univers interculturel et ont constitué un précédent de taille qu'il avait eu le courage d'initier au sein d'un milieu juif très sensibilisé à l'importance du dialogue intercommunautaire.

**Pierre Anctil** est professeur émérite au département d'histoire de l'Université d'Ottawa, où il a enseigné l'histoire canadienne contemporaine et l'histoire juive canadienne depuis 2004. Il a obtenu en 2013 la médaille Luc-Lacourcière pour son ouvrage intitulé *Jacob-Isaac Segal (1896-1954), un poète yiddish de Montréal et son milieu*, paru en 2012 aux Presses de l'Université Laval et en 2014, pour le même ouvrage, le Prix du Canada de la Fédération des sciences humaines. Il a publié au cours de l'année 2017, aux Éditions Boréal, un ouvrage synthèse intitulé : *L'histoire des Juifs du Québec*, qui a été finaliste en 2018 aux prix littéraires du gouverneur général du Canada dans la catégorie essai. En 2019 il a publié



aux Presses de l'Université de Montréal, en collaboration avec le professeur Ira Robinson, un ouvrage collectif intitulé : *Les Juifs hassidiques de Montréal*. En 2020, il a reçu le Prix Gérard-Parizeau, remis chaque année alternativement dans les champs de l'économie et de la gestion, puis de l'histoire, afin de souligner la contribution exceptionnelle d'un chercheur dans ces domaines. Son dernier livre a paru à l'automne 2021 sous le titre : *Antijudaïsme et influence nazie au Québec ; le cas du journal L'Action catholique de Québec, 1931-1939*.

**1**

Voir par exemple : Gérard Bouchard, *L'interculturalisme : un point de vue québécois*, Boréal, 2012; Lomomba Emongo et Bob W. White (dir.), *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*, Presses de l'Université de Montréal, 2014; François Rocher, et Bob W. White, *L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien*, Étude IRPP n° 49, Institut de recherche en politiques publiques, 2014; Charles Taylor, « Interculturalism or Multiculturalism? », *Philosophy and Social Criticism*, vol. 38, n° 4-5, 2012, p. 413-424.

**2**

Voir de Pierre Anctil : « Le Congrès juif canadien et la promotion de l'éducation interculturelle (1947-1975) » (p. 117-136) dans Lomomba Emongo et Bob W. White (dir.), *L'interculturel au Québec. Rencontres historiques et enjeux politiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014 et « Complexité et foisonnement d'un rapport oblique : les Juifs face au monde francophone catholique », dans *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, no. 1-2, 2015, p. 141-163.

**3**

Les références à la biographie de Naïm Kattan sont tirées de ses mémoires publiées en 2016, aux Éditions Hurtubise, sous le titre : *Carrefours d'une vie*.

**4**

De cette période dans la vie de Naïm Kattan il n'est rien resté que l'on puisse consulter aujourd'hui. D'une part ses premières contributions à la vie littéraire iraquienne ont été rédigés en langue arabe, et d'autre part nous sommes fortement poussés à croire qu'il n'a rien apporté au Canada aucune documentation qui concerne son séjour antérieur à Paris.

**5**

Ces difficultés se manifestèrent particulièrement dans le domaine scolaire. À ce sujet voir: David Fraser, *Honorary Protestants : the Jewish School Question in Montreal, 1867-1997*, Toronto, Osgoode Society for Canadian Legal History, University of Toronto Press, 2015, 536 p. et Pierre Anctil, *Histoire des Juifs du Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 2017, 498 p.

**6**

Samuel Bronfman (1889-1971) a été président du Congrès juif canadien de 1939 à 1962. Établi à Montréal en 1924, il lance une entreprise de distillerie qui fait de lui un des hommes les plus riches au Canada. Pendant plusieurs décennies il occupe une position centrale dans le leadership institutionnel juif de Montréal.

**7**

Jean-Philippe Croteau, *Les relations entre Juifs de langue française et les Canadiens français selon le Bulletin du Cercle juif, 1954-1968*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2000, 162 p.

**8**

C'est exactement l'image qui est reproduite sur la couverture du rapport remis aux délégués de la septième session plénière du Congrès juif canadien tenue en mai-juin 1947 à Montréal, c'est-à-dire celle d'un arbre qui puise ses forces dans le sol canadien.

**9**

Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada; une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Éditions du Boréal, 2018, 413 p.

**10**

Le Joint Public Relations Committee existe depuis 1933 et est co-présidé par un représentant du Congrès juif canadien et par un représentant du B'nai Brith, un organisme de promotion communautaire. Il a pour tâche de bien rensei-

gner la communauté juive canadienne sur l'état d'esprit qui préside dans les relations entre Juif et Gentils au pays et d'initier des activités de rapprochement entre les deux groupes.

**11**

Le mémorandum de janvier 1946 a probablement été rédigé par Saul Hayes, directeur exécutif du Congrès juif canadien, et dont une grande partie est reproduite dans le *Report to Delegates, Seventh Plenary Session, Canadian Jewish Congress*, Montréal mai-juin 1947, p. 21-22, Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**12**

*Idem.*

**13**

Voir : Pierre Anctil, *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*, Québec, l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 357 p.

**14**

*Op. cit.*, p. 23.

**15**

Voir à ce sujet le rapport confidentiel du « Joint Meeting of National Joint Public Relations Committee and National Executive of Canadian Jewish Congress, Sunday, January 20th, 1946 », Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**16**

À l'exception de *History of the Jews in Canada*, rédigé par Benjamin G. Sack et publié en 1945 à l'initiative du Congrès juif canadien.

**17**

Hortense Powdermaker, *Probing our Prejudices, a Unit for High School Students*, New York, Harper and Brother Publishers, 1944.

**18**

Il s'agit de : "The House I Live In", avec Frank Sinatra, "Don't Be a Sucker" avec Paul Lukas et "A Greater Victory", tous produits aux États-Unis par la National Conference of Christians and Jews.

**19**

L'organisme était présidé par Claris Edwin Silcox, un prêtre anglican fortement anticatholique.

**20**

Le terme est employé ici comme un synonyme de « lié à la vie canadienne en général ».

**21**

Joseph H. Fine, "Special issue: proceedings of the Seventh Plenary Session", *Congress Bulletin*, Montreal, vol. 4, no. 8, August 1947, p. 14. Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**22**

*Idem.*

**23**

*Idem* p. 15.

**24**

Pour une vue d'ensemble plus vaste de l'opinion de la presse anglophone juive au sujet du Québec francophone dans la période de l'après-guerre voir : Simon-Pierre Lacasse, *Les Juifs de la Révolution tranquille; regards d'une minorité religieuse sur le Québec de 1945 à 1976*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2022, 323 p.

**25**

« The State of Antisemitism in French Canada », reproduit dans : "Special issue: proceedings of the Seventh Plenary Session", *Congress Bulletin*, Montreal, vol. 4, no. 8, August 1947, p. 24. Une photo de Mgr Joseph Charbonneau, l'archevêque de Montréal, s'adressant à une rencontre du B'nai B'rith, accompagne le texte. Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**26**

Né à Vilnius en 1911, David Rome était depuis 1942 attaché de presse aux bureaux montréalais du Congrès juif canadien et principal responsable de la publication mensuelle intitulée *Congress Bulletin*.

**27**

Voir Pierre Anctil, *'À chacun ses Juifs', 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs, 1910-1947*, Sillery, Éditions du Septentrion, 2014, p. 269-284. Voir aussi du même auteur : *Antijudaïsme et influence nazie au Québec; Le cas du journal L'Action catholique (1931-1939)*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2021, 441 p.

**28**

*Op. cit.*, p. 24.

**29**

*Idem*, p. 24.

**30**

Summary of Activities of the National Joint Public Relations Committee of the Canadian Jewish Congress and the B'nai B'rith, document confidentiel sans date produit par le Congrès juif canadien, vers 1947, Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal

**31**

Laurent Barré était ministre de l'Agriculture dans le cabinet unioniste de Maurice Duplessis.

**32**

D'abord appelé Sub-Committee on French Canadian Field. Voir le mémorandum de Samuel David Cohen à Joseph H. Fine, du 4 février 1947, Congrès juif canadien, Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**33**

Mémorandum de Samuel David Cohen à Joseph H. Fine, 27 octobre 1947, Congrès juif canadien, Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**34**

Les membres de ce comité sont : Joseph H. Fine, Samuel David Cohen (en tant que président), le Dr. M. Weisbert, J. Leznoff, S. J. Littner, H. M. Caiserman, David Rome et S. Levine.

**35**

Voir à ce sujet la biographie de Samuel David Cohen dans *Congress Bulletin*, janvier 1966, p. 2.

**36**

Beaucoup plus tard, dans son numéro de septembre-octobre 1966, c'est-à-dire au moment de son décès, le *Bulletin du Cercle juif* publiait ces quelques lignes à propos de Cohen : « Il était l'âme dirigeante du Cercle juif et les habitués des réunions mensuelles appréciaient sa courtoisie, sa gentillesse et son profond humanisme ».

**37**

Mémorandum de Samuel David Cohen au Congrès juif canadien, 1<sup>er</sup> mars 1951, Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**38**

Voir par exemple "Un phare de la culture française en Amérique », *Le Devoir*, 16 novembre 1953, p. 5, suite à une entrevue du journal avec Samuel David Cohen.

**39**

Au début de l'année 1954, à part les personnes mentionnées plus haut dans le texte, Gérard Filion et André Laurendeau du *Devoir* ont tous deux pris la parole au Cercle juif de langue française, suivis par René Gauthier du bureau des Néo-Canadiens à la Commission des écoles catholiques de Montréal; le père Adrien Malo, archéologue et spécialiste de la Bible; l'activiste féministe Thérèse Casgrain et plusieurs professeurs de l'Université de Montréal.

**40**

Mémorandum de David Rome à Samuel David Cohen au sujet du Cercle juif de langue française, 9 juin 1952, Congrès juif canadien, Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**41**

Mémorandum de David Rome à Saul Hayes, 13 novembre 1952, Congrès juif canadien, Archives juives canadiennes Dworkin, Montréal.

**42**

Naïm Kattan, « La fraternité humaine », *Credo*, Montréal, février 1955, p. 3.

**43**

Naïm Kattan, « Les Juifs et la langue française », *Relations*, Montréal, juillet 1958, p. 179-180.

**44**

Naïm Kattan, « Les Juifs et le régime scolaire québécois », *Congress Bulletin*, janvier 1964.

**45**

Naïm Kattan, dir. *Les Juifs et la communauté française*, Montréal, Éditions du Jour, collection Cahiers du Cercle juif de langue française, 1965, 126 p et *Juifs et Canadiens*, Montréal, Éditions du Jour, collection Cahiers du Cercle juif de langue française, 1967, 132 p.

**46**

Naïm Kattan, *Carrefours d'une vie*, op. cit., p. 34-35.

**47**

Il est question ici du texte intitulé : « Le Cercle juif à six ans », publié dans le premier numéro du *Bulletin du Cercle juif*, novembre 1954, p. 2.

**48**

André Laurendeau invite Naïm Kattan en 1957 à écrire dans le *Devoir*, journal où il est collaborateur régulier de 1962 à 2015. Voir : Jean-François Nadeau, « L'homme de lettres Naïm Kattan n'est plus », *Le Devoir*, 5 juillet 2021.

**49**

Voir Jean-Marc Léger, « Dans la communauté juive de Montréal, l'élément francophone s'accroît et un intérêt nouveau se manifeste pour la réalité canadienne-française », *Le Devoir*, 21 novembre 1957, p. 12.

**50**

*Op. cit.*, p. 34.

**51**

En 1967, Naïm Kattan est nommé chef du Service des lettres et de l'édition au Conseil des arts du Canada, ce qui met fin à son association étroite avec le Congrès juif canadien et le Cercle juif de langue française.